

HOUSE OF COMMONS

Monday, April 19, 1869

The Speaker took the chair at three o'clock.

PETITIONS

A number of petitions were presented; amongst them was a petition from certain inhabitants of Montreal, presented by Mr. Workman, praying a repeal of the Insolvency Act; also a petition praying for the construction of the Ottawa Ship Canal.

Mr. Mackenzie said that though personally favourable to the construction of the Ottawa Canal, he objected to the petition as being out of order. The last clause was one the adoption of which called for an expenditure of money by the Government.

Sir John A. Macdonald had not noticed that petition. Not long since he had spoken with Mr. Capreol as to a similar petition respecting the Georgian Bay Canal, and had referred him to Mr. Wood to have the petition so drawn up that it would not infringe on the rules of the House. However, the present petition could stand over till tomorrow.

The Select Committees on the Joliette and Argenteuil Elections reported that, in consequence of the absence of members, they had held no meeting.

MESSAGES FROM THE GOVERNOR-GENERAL

A message came from the Governor-General signed by himself, in which his Excellency announced to the house the appointment of Sir John and Messrs. Langevin, Rose, McDougall and Tilley to act with the Speaker of the House of Commons under the Act for regulating the internal economy of the House of Commons, and for other purposes.

Sir John A. Macdonald also brought down a message transmitting an address from the Colonial Secretary, acknowledging the address of the Houses last year, respecting the attempted assassination of the Duke of Edinburgh.

Sir John A. Macdonald brought down another message from his Excellency, transmit-

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 19 avril 1869

L'Orateur occupe le fauteuil à 15 heures.

PÉTITIONS

Un certain nombre de pétitions sont présentées, en particulier une pétition de la part de certains habitants de Montréal, présentée par M. Workman, demandant l'abrogation de la Loi sur la faillite et également une pétition demandant la construction du canal de l'Outaouais.

M. Mackenzie, bien qu'il soit personnellement en faveur de la construction du canal de l'Outaouais, s'oppose à la pétition en déclarant qu'elle ne fait pas partie de l'Ordre du jour. L'adoption de la dernière clause nécessite une dépense de la part du Gouvernement.

Sir John A. Macdonald n'a pas remarqué cette pétition. Peu de temps auparavant, il s'est entretenu avec M. Capreol à propos d'une pétition semblable concernant le canal de la baie Georgienne; il a référé celui-ci à M. Wood qui la rédigera de façon à ne pas enfreindre le Règlement de la Chambre. Cependant, la pétition en question pourrait être laissée en suspens jusqu'à demain.

Les Comités spéciaux sur les élections de Joliette et d'Argenteuil indiquent qu'à la suite de l'absence des députés, aucune réunion n'a eu lieu.

MESSAGES DE LA PART DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Un message est parvenu de la part du Gouverneur Général, signé par lui-même, dans lequel Son Excellence annonce à la Chambre la nomination de Sir John A. et de MM. Langevin, Rose, McDougall et Tilley pour appliquer, avec l'Orateur de la Chambre des Communes, la Loi régissant l'économie interne de la Chambre des Communes, et à d'autres fins.

Sir John A. Macdonald fait également part d'un message et transmet le discours du Secrétaire aux Colonies, dans lequel il accuse réception du discours prononcé à la Chambre l'année dernière au sujet de la tentative d'assassinat du duc d'Edimbourg.

Sir John A. Macdonald fait part d'un autre message de Son Excellence et transmet une